

LE TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DE POMÉROLS

MARS 2022

INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE



**UN ÉLÉMENT STRUCTURANT QUI AFFIRME AVEC
FORCE SA VOCATION CULTURELLE ET SPORTIVE**



4 INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE



17 DEMANDEZ LE PROGRAMME !

04

INAUGURATION

Inauguration de la notre nouvelle salle polyvalente.

06

CONSTRUCTION

Panorama des travaux du complexe de Marche Gay.

08

AMENAGEMENTS

Les aménagements de notre territoire.

09

PORTRAIT

Stéphanie Brousset, nouvelle DGS de la mairie.

10

TRAVAUX

Les travaux en cours et à venir.

12

EDUCATION

Les élus mobilisés face à la crise sanitaire.

13

CULTURE

Boîte à livres en libre-service et spectacles.

14

PATRIMOINE

Les 1200 ans de Pomerols se préparent.

16

AGENDA

Les dates des manifestations à venir.

17

SPECTACLES

Les spectacles de nouvelle salle polyvalente.

18

SOCIAL

Toutes les News du C.C.A.S.

20

POLICE

Les missions du Policier municipal.

25

ENVIRONNEMENT

Les 8000 arbres par an du Conseil Départemental.

27

COMMUNICATION

Le nouveau panneau numérique à LED.

28

ASSOCIATIONS

La vie associative.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pomérols : Place de la mairie 34810 POMÉROLS, Tél. 04 67 77 03 32.

Le service Accueil de la mairie est ouvert :

lundi et jeudi de 8h30 à 12h - mardi et mercredi de 8h30 à 12h /15h30 à 18h00 - vendredi 8h30 à 12h /15h30 à 17h30.

Site internet de la ville : www.pomerols.fr **E-MAIL** : commune.pomerols@orange.fr

Médiathèque : Tél. 04 67 90 52 69

Magazine quadrimestriel de la Ville de Pomérols - Le Trait d'Union

Édité par la ville de Pomérols - Hôtel de ville - 34810 Pomérols - Tél. 04 67 77 03 32 - www.pomerols.fr

Directeur de la publication : Laurent Durban **Conception et graphisme** : communication@pomerols.fr

Régie publicitaire : EMS, Études, Méthode et Stratégie.

Impression en 1600 ex. : Easycom4you - 34230 Sète - Tél. 04 67 46 90 81 - **Distribution** : Mairie de Pomérols



L'ÉDITO DU MAIRE

Laurent DURBAN

Maire de Pomérols

Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée

Vice-président du Syndicat mixte de
l'Aéroport de Béziers Cap-d'Agde

Mes premières pensées vont vers le peuple Ukrainien qui subit depuis quelques jours une grande invasion. Cette guerre, aux portes de l'Europe, nous rappelle les années sombres de notre histoire.

Le CCAS a lancé un appel pour collecter dans un premier temps des produits médicaux, l'acheminement de ces produits s'est déroulé jeudi 10 Mars vers Saint Jean de Védas puis direction l'Ukraine. Un grand merci à la population, au directeur de Super U et à nos élus qui se sont mobilisés.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer des nouvelles demandes et différents besoins de l'Ukraine.

Le 19 Février, s'est déroulée, dans une ambiance festive, l'inauguration de notre salle polyvalente, quel Plaisir et Bonheur de voir autant de monde rassemblé dans la Joie et la bonne Humeur, merci à tous et à toutes d'avoir répondu présent à cette invitation.

L'embellissement de notre ville se poursuit, les travaux de la rue du Carignan sont terminés, la construction du pôle médical avance correctement avec toujours comme objectif l'installation des premiers professionnels de santé pour l'été, les études pour la création d'un parking derrière l'Eglise sont lancées.

Côté animations, les commissions des Festivités et de la Culture ont préparé un agenda afin que notre village retrouve sa convivialité, sa gaité et sa chaleur humaine.

Je vous souhaite un beau printemps.
Prenez soin de vous et vos proches

Laurent DURBAN



INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE MARCHE GAY



Après 16 mois de travaux, le complexe sportif et culturel de Marche Gay, réalisé grâce au concours de la (DTR) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la Région et le Département, a été inauguré le samedi 19 février. Une belle réalisation que cette salle polyvalente tant attendue depuis de nombreuses années par les habitants. Orchestrée par une succession de temps forts, cette cérémonie a été à la hauteur de l'enjeu.

Sur le parvis de la nouvelle salle polyvalente, entouré d'une foule compacte, Monsieur le Maire a coupé le ruban inaugural en présence du conseiller régional René Moréno, du député Philippe Euzet, des conseillers départementaux Vincent Gaudy, Sébastien Frey et Marie-Christine Fabre de Rous-sac ainsi que des maires de Bessan, Castelnaud-de-Guers, Marseillan, le maire honoraire, Robert Gairaud et de toute l'équipe municipale.



La nuit tombée, le ruban coupé, un spectacle son et lumière a troué la nuit.

Une voix off, des effets spéciaux, novateurs et magiques projetés sur la façade de la salle, synchronisés avec un feu d'artifice inoubliable réussi dès les premières salves, ont agrémenté une prestation exceptionnelle de la société Mille et une étoiles de Perpignan.

Un beau spectacle avant l'ouverture des portes avec des créations originales qui a ravi les nombreux spectateurs.



Après le contrôle du pass vaccinal, la foule rassemblée à l'extérieur depuis le début de la cérémonie, a pu découvrir la salle et ses équipements, toujours avec l'ambiance musicale de l'orchestre Paul Selmer, avant de laisser place aux discours.

La soirée s'est poursuivie en musique et en chansons autour d'un généreux et délicieux buffet. Gageons que les Pomérolais ont apprécié l'espace, l'agencement et l'acoustique de la salle, savamment calculée, qui ne laisse rien entendre au-delà de ses murs. Un gage de tranquillité pour les habitations à proximité.

**CONSTRUCTION DE LA
SALLE
POLYVALENTE**

FINANCEMENT

Montant des travaux
2 298 631,42 € HT

SUBVENTIONS

L'État

225 600,00 € HT

La Région

100 000,00 € HT

Le Département

100 00,00 € HT



De nombreux élus ont honoré de leur présence cet événement maintes fois reporté à cause du Covid 19, mais qui a su trouvé sa place dans un créneau favorable entre la fin des contraintes sanitaires et la réglementation de la campagne



Présidentielle.
Une inauguration réussie, un sans-faute sans doute, mais certainement un grand moment comme il n'y en avait pas eu depuis longtemps à Pomérols et qui présage un bel avenir.

CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE MARCHE GAY





NOVEMBRE 2020 / MARS 2022



LAURENT DURBAN

*Maire de
Pomérols*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Après deux mois de travaux, les riverains de la rue du Carignan ont retrouvé le calme et une rue réaménagée.

Les travaux de construction du pôle médical avance à grands pas, l'objectif étant toujours l'installation des premiers professionnels de santé été 2022.

Pour rappel, ce projet d'un montant de 1 000 000€ est financé par la commune avec une aide de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à travers le fond de concours à hauteur de 125 000€ et du Conseil Départemental à hauteur de 125 000€.



- Le choix du Maître d'Œuvre pour la réalisation d'un parking derrière l'Eglise est en cours, s'en suivront le projet d'aménagement ainsi que la demande de subventions et la consultation des entreprises. Le début des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2022.

- Le projet de piste cyclable avance, le bureau d'étude va nous remettre son étude et nous vous la présenterons rapidement.

URBANISME : une modification simplifiée de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours, elle ne porte que sur quelques points du règlement, la création d'une zone (chemin de Montagnac) affectée à la création de hangars agricoles afin de permettre à nos viticulteurs de pouvoir s'installer à proximité de la cave coopérative, modification de la zone A, lieu-dit CANIES, afin de permettre à l'éleveur d'agrandir son exploitation et la rectification de la zone Naturelle à la petite Sablède.

STEPHANIE BROUSSET NOUVELLE DGS À LA MAIRIE

Stéphanie Brousset a intégré la mairie de Pomérols en janvier 2021. Directrice Générale des Services depuis août dernier, elle a en charge, de coordonner les services municipaux et mettre en musique les projets définis par les élus.

Originaire de la Petite Couronne en région parisienne, elle a une parfaite connaissance de notre territoire pour y être arrivée, à l'âge de sept ans avec ses parents qui s'installent à Portiragnes, commune voisine.

A l'approche de la cinquantaine, elle est aujourd'hui 2^e adjointe de cette ville, Déléguée à l'Aménagement du Territoire ; l'Urbanisme ; les Commerces et le Développement Économique.



Stéphanie est sportive, adepte de course à pied et de natation. Dans une autre vie, comme elle aime à le souligner, elle faisait des compétitions de danses de salon, mais avec un emploi du temps extrêmement chargé, c'est devenu impossible.

Élue et à la fois fonctionnaire, elle est à l'écoute des élus. Elle les conseille et les assiste.

Titulaire d'une Maîtrise de droit public, obtenue en 1997 à la Fac de Montpellier, elle entre à la Communauté des Communes Hérault Méditerranée comme simple agent. Elle passe ensuite le concours de rédacteur puis celui de rédacteur principal pour enfin prendre la responsabilité du service

juridique qui impliquait de préparer les conseils communautaires.

Elle crée le service des marchés publics et en 2015, suite à la mutualisation et la fusion des structures, cheffe de service, elle prend la responsabilité du service mutualisé des marchés publics et des affaires juridiques de l'Agglo et de la ville d'Agde.

Suite à une modification de fonctionnement, les tâches deviennent de plus en plus spécialisées, éliminant toutes formes de diversité, la routine s'installe.

C'est pour Stéphanie le moment de se remettre en question et d'envisager un tournant dans sa vie professionnelle.



BERNARD ICHÉ

Travaux, Personnel,
Espaces verts et Propreté

LES TRAVAUX

DÉBROUSSAILLAGE :

Les agents du service technique procèdent au débroussaillage des chemins régulièrement. Les fossés sont contrôlés et nettoyés à la demande. Un enrochement a été effectué au brougidou par les services techniques.



Installation ou remplacement du mobilier urbain.

Deux cendriers ont été installés à la salle polyvalente (centre sportif et culturel de marche gay) et un sur la place du Général De gaulle à côté du platane face au café des sports (fumeuses et fumeurs faites quelques pas pour y écraser vos cigarettes).

RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

L'Agglomération est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés, mais elle a transféré l'exercice de cette compétence au **SICTOM Agde-Pézenas**.

Les déchets volumineux des ménages, appelés « encombrants », ne sont pas collectés avec les ordures ménagères en raison de leur nature, de leur volume et de leur poids. À Pomérols, un camion passe le **4ème mercredi du mois**.

Néanmoins, un service de collecte à domicile est proposé sur rendez-vous pour les personnes âgées ou en situation de handicap qui ne peuvent pas se déplacer.

Si vous êtes concernés, prenez rendez-vous par téléphone au **04 67 90 90 74**. Un agent de l'Agglomération conviendra avec vous d'un jour et d'une plage horaire de collecte. Les objets à enlever doivent être déposés devant votre domicile à la date et au début de la plage horaire de collecte convenus.

DEPUIS LE 1er janvier 2022, c'est le SICTOM qui s'occupe du ramassage.



Réfection de la peinture routière en cours dans tout le village qui nécessite d'assurer la sécurité des employés communaux, mais permettre également une bonne fluidité du trafic routier.



Pose ou changement de divers panneaux routiers.

DIVERS

Pendant les vacances scolaires, le placo de certaines classes de l'école primaire sera refait. Nous profitons aussi de ces vacances pour tomber le garage situé tout en haut de la rue du château barbu.

Réparation de la quille située comme son nom l'indique rue de la quille qui avait été dégradée. Au parcours de santé contrôle régulier des jeux. Plantation de 56 arbres offerts par le département en collaboration avec les services des espaces verts de l'Agglo Hérault Méditerranée dans différents endroits du village.

Installation des panneaux électoraux sur le parking de la nouvelle salle qui sera utilisée dorénavant comme bureau de vote en remplacement de la salle des fêtes de la route de Pézenas. Cette année encore ils procéderont à l'installation et à la désinstallation des bureaux de vote. Régulièrement, des trous sont bouchés dans les rues et à différents endroits du village.

Déménagement de quelques mobiliers donnés par le docteur Rossi vers l'ancien restaurant communal pour l'installation du docteur Dupoirieux qui consulte à cet endroit en attendant l'ouverture du pôle médical prévu pour l'été prochain. Entretien régulier de la fontaine de la place de la mairie par les employés communaux.

Plaques en fontes sur les routes contrôlées régulièrement pour éviter le bruit.



Remise en état par la société Eiffage de la petite route allant du chemin de Montagnac à la route de Pézenas qui est empruntée régulièrement par les voitures qui se rendent à Florensac dans un sens et vers Pinet dans l'autre.





**RÉSIDENCE
LES FLORÉALES**

04 67 77 74 64

1, rue des Floréales
34850 PINET

- EHPAD
- EHPA
- Unité Protégée
- Accueil temporaire
- PASA (Pôle d'activités et de soins Adaptés)



MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE



MARIE-AIMÉE POMAREDE

*Affaires scolaires et
Vie associative*

**Avec la collaboration de
Céline Capdivila et Fabienne Fabre**

Le personnel municipal des écoles et des services périscolaires n'a pas été épargné par le COVID. Courant janvier, nos ATSEM ainsi qu'une partie du personnel, affectée aux groupes scolaires, ont été testés positifs au COVID. Les employées restantes ne pouvaient pas à elle seule, assurer les garderies du matin et du soir ainsi que le service de la cantine. Une réunion de crise a été déclenchée en mairie le dimanche 23 janvier 2022 en présence de M. Le Maire, son 1er adjoint, l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, les membres de sa commission et la responsable de la cantine pour trouver une solution à mettre en place dès le lendemain matin. La fermeture des services extra-scolaires aurait été un gros problème pour les familles qui travaillent.

LES ÉLUS MOBILISÉS FACE À LA CRISE SANITAIRE



Devant la recrudescence des cas Covid-19 parmi le personnel scolaire municipal, la municipalité a décidé de tout mettre en œuvre pour maintenir le service public (garderie du matin et soir et service de restauration) en réquisitionnant le personnel du service technique et certains élus. Elle a également demandé aux parents qui en avaient la possibilité de garder ou faire garder leurs enfants afin d'alléger les services temporairement. Une annonce a immédiatement été diffusée sur les réseaux sociaux, le portail famille, le site internet et un mail adressé aux familles avec l'aide des directrices. Dès le lundi matin, le personnel technique était présent pour le nettoyage des classes et des parties communes et aider durant la garderie du matin. À midi, nos trois agents étaient présents au service de la cantine.

Des élus quant à eux, ont été présents pour la garderie dans la cour pendant le 1er service de la cantine. Consciente que la période n'est pas facile pour les parents et enfants, la municipalité tient à remercier les parents qui ont joué le jeu.

GREVE DU 13 JANVIER

Un service minimum assuré par la municipalité. La totalité des enseignants de nos écoles primaires était en grève jeudi 13/01/2022 suivant l'appel national lancé par des syndicats dans « le cadre de la gestion de la pandémie par le gouvernement : dénonciation du protocole qui ne protège pas forcément les enfants, tests multiples à faire subir aux enfants etc. ». La municipalité a décidé de mettre en place un service minimum de garde durant la journée dans les deux écoles: maternelle et primaire, ainsi que le maintien des garderies extra-scolaires et la cantine. Les parents ont été solidaires avec les enseignants et très peu d'enfants étaient présents. Mais le service était bien là !

CRÈCHE : Les Familles desirant une place à la crèche de Florensac doivent en faire la demande avant le 30 avril 2022.

CLASSES FERMÉES

Notre école n'a pas été épargnée. De nombreux enfants ont été testés positifs au COVID. Le protocole à cette période n'impose pas de fermeture de classes suivant le nombre d'enfants absents. Seuls, les enseignants contaminés par le COVID ont dû fermer leur classe.

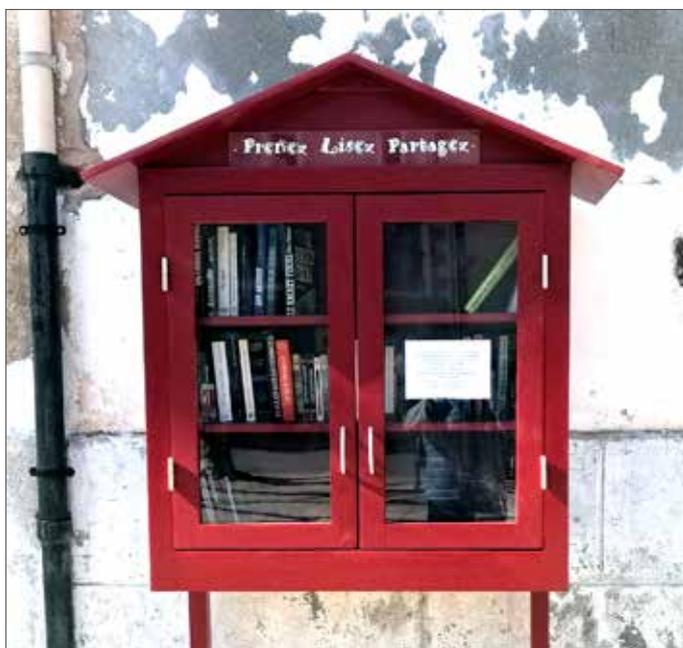
**NELLY SORLI**

Affaires sociales,
Jeunesse,
Culture et Sport

CULTURE

AVIS AUX ARTISTES POMEROLAIS

La commission culturelle de la Mairie souhaiterait mettre à l'honneur tous les artistes de Pomerols, en organisant une exposition de leurs œuvres à la salle polyvalente. Peintre, sculpteur, graveur, écrivain... Nous en connaissons certains, mais sûrement pas tous, aussi nous demandons de vous inscrire en Mairie, un cahier sera à disposition où vous indiquerez le nom, l'adresse postale et courriel et le genre artistique. La date sera déterminée en fonction des disponibilités de la salle et des artistes. La commission culture réunira tous les inscrits afin de planifier cette animation. Cela pourrait se faire sur un week-end.



BOITE A LIVRES EN LIBRE SERVICE

Enfin la première boîte à livre promise est installée place Général De Gaulle. Vous pourrez déposer, emprunter et ramener des livres qui devront être en bon état et le rester. La suivante qui sera au jardin côté foyer rural est en cours d'élaboration. Un règlement a été fait quant à l'utilisation de ce service culturel et sera affiché :

Déposez des livres en bon état et précisez la date de dépôt sur la première page intérieure, la commission se chargera de faire de la place en se fiant à cette date pour que le renouvellement des ouvrages.

Respectez les ouvrages empruntés

Si la boîte à livre est pleine lors de votre passage patientez et revenez ultérieurement.

Ne déposez pas des sacs de livres sur le sol

Bien refermer la boîte à livre

Animations salle polyvalente

Comme vous avez pu le constater les commissions culture et festivités ont concocté pour le premier semestre un programme qui nous l'espérons vous satisfera.

Pour la suite nous travaillons sur d'éventuelles séances de cinéma et sur des représentations théâtrales, cependant comme l'a annoncé M le Maire lors de l'inauguration de notre salle polyvalente l'orientation sur la réflexion du prochain programme fin 2022 et 2023 tiendra compte des suggestions qui émaneront du questionnaire mis à votre disposition et de la fréquentation des spectacles proposés.

M le Maire et son équipe municipale ont la volonté de pratiquer des tarifs d'entrée très raisonnables afin de donner accès aux animations culturelles et festives à toute la population sans qu'il y ait de gêne financière.



**GERARD ORTIZ**

*Festivités, Protocole,
Patrimoine, Tourisme et
Hébergements*

ÇA Y EST, C'EST LANCÉ!

Les 1200 ans de Pomérols

Les 9, 10 et 11 mai 2024

Côté festivités, tout est OK, les associations et les groupes médiévaux sont réservés. Elle se déroulera sur trois sites : le Marche Gay avec la promenade Rober Gairaud ; la place de l'église et la place de la mairie. Un marché médiéval est prévu ainsi qu'un repas médiéval.

Le côté officiel incombe à M. le Maire. Nous allons prendre contact avec Monsieur le Duc D'Uzès pour voir s'il détient des archives du Castrum de Pomérols de l'An 800 et de 1205 dont sa famille est propriétaire du Castrum. D'ici 2024, nous aurons tout le temps de finaliser pour assurer une belle fête des 1200 ans de Pomerols.



Eglise de Pomerols :

Une demande de subvention va être demandée pour la restauration des bâtons de processions ainsi que d'une croix de possession. Un baptistère en basalte a été trouvé dans le jardin. Nous allons nous efforcer de le restaurer, il daterait de la première église.

Des recherches sont effectuées en ce moment pour savoir qui est enterré dans le cœur de l'église et dans la chapelle Saint François qui était à l'origine une sortie vers le cimetière.



SUPER POMEROLS

Clefs minute - Distributeur à billets - Point-relais - Ticket resto
Photocopieur - Borne photo - Gaz - Station service
WIFI gratuit - Machine à glaçons 24h/24

2 chemin du Portou - Tél. 04 67 00 86 80
superu.pomerols@systeme-u.fr



SPEED ALU

*Mendiserie
Alu - PVC*



*Fabricant
Installateur*



✉ contact@speed-alu.fr

☎ 04 67 77 19 48 - 06 03 56 13 10

Z.A. 1 rue des Compagnons - 34340 MARSEILLAN VILLE



GERARD ORTIZ

*Festivités, Protocole,
Patrimoine, Tourisme et
Hébergements*

Dimanche 13 mars

7h à 17h : Brocante APE
Ancienne gare

Dimanche 3 avril

7h à 17h : Place Général de Gaulle
Marché aux fleurs

13, 14 et 15 mai

Exposition de la Peinture sur soie
Chapelle de l'ancien couvent

Samedi 21 mai

21h - Salle polyvalente
Spectacle de l'atelier théâtre

28 et 29 mai

Exposition des Seniors Pomérolais
Chapelle de l'ancien couvent

Dimanche 5 juin

Concert du groupe vocal Tempomerols
Salle polyvalente

Du 4 juin au 14 juillet

Exposition de MYC
Chapelle de l'ancien couvent
Vernissage le samedi 4 juin

24 et 25 juin

Fêtes des écoles
Le 24 au soir, soirée aux écoles
Le 25 à l'ancienne gare, Loto, Repas et Bal

13 juillet

Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Bal avec Paul Selmer

*Vous ne recevez pas le trait d'union ?
contactez le service communication
communication@pomerols.fr*

ANIMATIONS & FESTIVITÉS

14 juillet

11h : jeux pour les enfants Place du Général
de Gaulle
19h Apéro concert
22h30 Bal avec Paul Selmer

15 juillet

Loto de la ligue contre le cancer
18h, Place du Général de Gaulle

AGENCIMA
AGENCE IMMOBILIÈRE

Maryline DUMES
Agent Immobilier
www.agencima.fr
04 99 41 59 63

Vente - Achat
Location - Visage
Villas
Maisons
Appartements
Terrains
Locaux Commerciaux

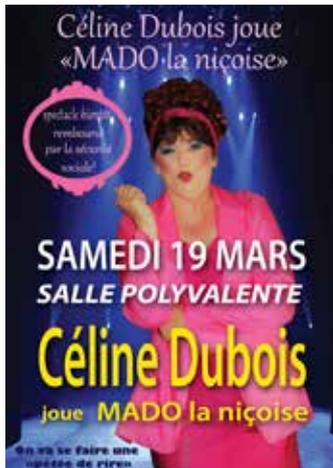
ACHAT • VENTE • VIAGER

**Bénéficiez d'une estimation gratuite
de votre bien par un professionnel !**

2 ter Bd Lamartine 34340 MARSEILLAN
Tél. 04 99 41 59 63 / Port. 06 07 37 79 49
email : contact@agencima.fr/www.agencima.fr

**Tous les spectacles sont gratuits pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.
Réservation en mairie 04 67 77 03 32.
Paiement sur place.**

SALLE POLYVALENTE LES SPECTACLES



En 2017, Céline qui a la chance d'avoir plusieurs cordes à son arc, travaille avec un plaisir non dissimulé un sketch de « Mado la niçoise » qu'elle souhaite faire dans son spectacle Music Hall « Temps que l'on chante ! », c'est un véritable succès ! Et quelle joie de faire rire le public ! La chanteuse découvre une nouvelle facette de cet endroit qu'elle aime tant : « LA Scène » ! et c'est la révélation, encore une, la vie nous réserve bien des surprises, l'humour sera son nouveau camarade de jeu. Mado la niçoise permet à Céline de se rôder comme on dit, mais elle espère très vite écrire un one woman show comique bien à elle. Après 20 ans de collaboration avec des danseuses et danseurs et 20 ans de beaux spectacles, c'est en solo qu'elle a décidé de finir sa carrière.

Tarif : 5 Euros
Réservation 04 67 77 03 32
Paiement sur place



Les origines de la danse Irlandaise remontent au 18e siècle et en font un art ancestral assez unique. Restée longtemps dans la tradition, puis devenue une discipline de compétition, la danse irlandaise a été propulsée à la vue du monde entier grâce à l'intermède de l'eurovision en 1994 à Dublin qui fût le démarrage du spectacle Riverdance.

Encore peu développée en France, l'association Celtic Addiction se fait l'ambassadrice d'une culture singulière et nous vous invite à apprécier cette danse venue de l'île d'Émeraude. Des chorégraphies précises, des claquettes explosives, des musiques entraînant, des costumes éclatants... Un des spectacles de danse irlandaise, à coup sûr, le plus abouti de sa génération.

Tarif : 5 Euros
Réservation 04 67 77 03 32
Paiement sur place



Première Compétition de HIP HOP dans notre nouvelle salle organisée par l'école de danse SHUFFLE qui revient avec son mythique Battle international débutants et confirmés avec le soutien de la municipalité. Après deux ans d'absence le battle est de retour avec un nouveau nom : Reborn ; nouveaux juges, nouveau speaker, nouveau DJ et surtout nouveau lieu, la salle polyvalente. Le samedi 7 mai à 14h des danseurs Hip Hop venus de tous les coins de France et même des pays limitrophes seront prêts à vous faire vibrer, à vous fasciner et vous faire Kiffer comme disent les jeunes. Ouvert à tous, dans le respect des règles sanitaires en vigueur ,

L'évènement à la fois sportif mais aussi culturel. Seul, en famille, entre amis venez découvrir une compétition et une performance inédites.
Gratuit



Daniel Villanova est un humoriste, acteur et un auteur dramatique français, né à Pézenas, s'est spécialisé dans les one-man-shows, où il interprète toutes sortes de rôles masculins et féminins qui sont enracinés dans son Languedoc natal. Après six années de carrière théâtrale à Paris, il abandonne les compagnies et théâtres officiels et se lance dans la production de ses propres spectacles en solo.

Il conçoit un théâtre « comico-maquisard » lui permettant de représenter fidèlement les personnages qu'il a eu l'occasion d'observer avec sympathie dans sa région. Il met en scène et interprète une bande de personnages hauts en couleur qui résident dans la fictive bourgade héraultaise, mais qui n'en constituent pas moins des types universels.

Tarif : 20 Euros
Réservation 04 67 77 03 32
Paiement sur place

**NELLY SORLI**

*Affaires sociales,
Jeunesse,
Culture et Sport*

NOUVEAU SERVICE

L'Agglo met à disposition un conseiller numérique qui se déplacera sur rendez-vous tous les 2èmes jeudi du mois dans les locaux de la Mairie (10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre).

Il vient en complément de France Service qui intervient déjà dans notre commune pour tout ce qui est démarches envers les organismes tels que CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, Impôts, ANTS. Sa mission est d'accompagner les administrés à l'autonomie envers le numérique, cela passe par l'apprentissage de l'utilisation de son propre matériel tel que smartphone, tablette, ordinateur que les usagers devront amener lors de l'entretien.

Il peut vous aider à créer un compte sur divers organismes, Impôts AMELI, FRANCE CONECT, créer et gérer sa boîte mail, créer un tableau sur Excel, aller sur DOCTOLIB..... La liste n'est pas exhaustive, tout besoin dans le domaine numérique peut être abordé, à préciser lors de la prise de rendez-vous.

Si deux ou trois personnes souhaitent se regrouper autour d'un même thème, cela est possible également. Pour faire appel à ce conseiller numérique, s'inscrire au 04 67 01 24 22.



ECOUTILLE

Cette structure est dotée d'une équipe de professionnels formés à l'écoute et à l'accompagnement des familles touchées par une maladie neurodégénérative. Elle est basée à Frontignan et offre deux types de services : Un accueil de jour pour le public ciblé présentant ce type de pathologie. Il faut savoir que les EHPAD de Marseillan, Vias, Pézenas et Agde villa Clemencia pratiquent également l'accueil temporaire.

Une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants. Sa mission est d'orienter et trouver des solutions adaptées à chaque situation tant pour le malade que pour l'aidant Contact : 07 89 01 60 11 ou courriel par@mr-frontignan



DISPOSITIF MOBILITE

La Région et le pôle emploi ont mis en place un dispositif d'aide à la mobilité afin de lever les freins à l'accès à la formation et à l'emploi. Le but est d'apporter une réponse globale à la problématique mobilité du public ciblé, de renforcer la connaissance et l'usage des transports collectifs et d'encourager l'usage de la mobilité alternative sur notre territoire. Les publics éligibles sont, les demandeurs d'emploi suivis par un conseiller ou toutes personnes se présentant spontanément ou orientées par une structure d'accompagnement, sous présentation d'un justificatif d'emploi ou de formation professionnelle. Ce dispositif a été confié à un mandataire : **PASSERELLES SYNERGIE**

Information ou prise de contact par Mail mobilite-gardherault@passerelles.34.fr Téléphone 04 67 57 05 10

PLI

Les services du Plan Local pour L'Insertion de L'Agglo recherche des candidats pour intégrer des futurs chantiers d'insertion dans les secteurs du bâtiment et des espaces verts. Si vous êtes intéressés et que vous êtes éligibles, veuillez vous inscrire sur le site <https://inclusion.beta.gouv.fr> ou voir avec votre conseiller pôle emploi.

SOLIDARITE

L'équipe du CCAS est à l'écoute, des familles dans le besoin tant alimentaire que matériel, mais aussi des personnes qui souhaiteraient faire un geste envers certaines situations précaires tout en faisant un geste environnemental, par exemple donner une seconde vie à des meubles. Nous avons déjà rendu service à plusieurs foyers et nous remercions les donateurs. Le secours populaire nous a également aidé dans ce sens merci aux bénévoles
Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 09 62 51 84.

SPORT

La salle polyvalente inaugurée le 19 février possède divers équipements sportifs à disposition des écoles et des clubs sportifs éventuels si création il y avait.

Ainsi la pratique des disciplines suivantes est possible : Basket-Ball, Handball, Volley-ball, Badminton. Voilà de quoi faire découvrir de nouveaux sports aux enfants pomérolais et pourquoi pas créer un club. La commission sport est ouverte à toutes suggestions et ne manquera pas d'aider à la réalisation de projets sportifs.



JEUNESSE



CENTRE HÉRAULT
JEUNES 16-25 ANS

MLI NOUVEAUTE

La Mission Locale d'Insertion prend en charge les jeunes de 15 à 25 ans qui se manifestent auprès d'elle. Trop de jeunes restent au bord de la route dans le parcours insertion aussi le gouvernement a lancé un nouveau plan nommé contrat d'engagement jeune. Le but est d'aller à la rencontre de ce public, le suivre intensivement et lui proposer par un contrat, des préparations pour rentrer en formation, des missions d'utilité sociale, des stages ou immersions en entreprise, des formations qualifiantes, une alternance. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ peut être versée, selon certains critères. Cette prise en charge par un référent unique est de 12 mois à raison de 15 à 20h par semaine.

Pomérols est suivi par la MLI de Pézenas

CAMPUS CONNECTE

L'Agglo a voulu mettre à disposition de son territoire la possibilité de suivre ou de reprendre des études supérieures à distances. Son projet a été accepté et c'est ainsi qu'a été créé le Campus connecté rue Jean Roger en Agde. Ce local très convivial, est doté de matériel numérique et informatique très performant dans le but d'accompagner les étudiants dans leur quotidien sur une formation à distance. L'objectif est de créer une dynamique de campus (étude, sport, culture moment de détente, orientation aides étudiantes...). Cet espace est ouvert à toute personne titulaire du BAC sans aucune condition d'âge. Un contrat est signé entre l'étudiant et le tuteur qui le suivra avec un minimum de 12h par semaine en présentiel. L'aide porte sur l'organisation, la méthodologie l'apprentissage aux études supérieures. Pour plus d'information, courriel campus-connecte@ville-agde.fr ou 04 99 47 48 82.

PASS CULTURE

Dans le trait d'union de juillet 2021 nous vous informions de la création du Pass Culture pour les jeunes, d'un montant de 300€ à utiliser durant leur 18ième année sur des dépenses très précises dans le domaine culturel. Le Pass s'ouvre désormais aux jeunes de 15 à 17 ans avec une dotation allant de 20 à 30€. Pour en bénéficier il suffit de le demander en téléchargeant l'appli mobile gratuite Pass Culture. Plus d'info sur pass.culture.fr



LES MISSIONS DU POLICIER MUNICIPAL

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils agissent sous autorité du maire.

MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

La police administrative générale a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif. Les missions de police administratives des policiers municipaux sont régies par l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales.

Un agent de police municipale a donc pour missions :

- D'assurer la sécurité des personnes et des biens. Par la surveillance d'établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics et privés par exemple. Pour cela les agents effectueront des rondes de surveillances sur le territoire communal.
- De maintenir l'ordre sur les la voie publique, lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, foires, lieux de cultes. Les policiers font en sorte de maintenir le calme pour éviter tous débordements.
- D'assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols, les dégradations...
- De veiller à la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles de voisinages, les aboiements d'animaux, les manifestations publiques ou privées, les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique.
- Le maintien de la salubrité publique. Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages, les épidémies, de contrôler la salubrité des denrées exposées en vue à la vente, de surveiller les ruisseaux et les mares, d'organiser la collecte des ordures ménagères...
- La prévention et l'envoi des secours nécessaires lors d'accidents, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses. Il appartient également aux agents de la police municipale de déclencher les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.



Les policiers municipaux possèdent des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

Dans le cadre de leurs activités de police administrative, les policiers municipaux sont sous la direction du Maire et le contrôle du Préfet.

Un certain nombre de polices spéciales viennent s'ajouter en complément à cette police administrative générale. Il s'agit : de la police des débits de boissons, de la police des cimetières, de la police de la publicité, de la police des cultes, de la police des animaux dangereux.

Le maire édicte des arrêtés municipaux dans tous ces domaines d'intervention, ces arrêtés sont applicables sur le territoire de la commune.

MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif. Les policiers municipaux ont également des missions de police judiciaire sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police judiciaire attribués aux agents de la police municipale sont prévus dans l'article L 511-1 al. 2 et suivants du Code de la sécurité intérieure.

Les agents de la police municipale ont donc pour missions :

- de veiller au respect des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés.
- de verbaliser les contraventions au livre VI du Code pénal : divagation d'animaux dangereux, bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, abandon d'ordures et de déchets...
- de constater l'occupation en réunion des espaces communs des toits des immeubles collectifs (art L126-3 du Code de la construction et de l'habitation.

de procéder à l'inspection visuelle de bagages et, avec le consentement de leur propriétaire, à leur fouille lorsque l'agent est affecté à la sécurisation d'une manifestation publique ou d'un bâtiment communal.

- De verbaliser les propriétaires de chiens dangereux qui ne sont pas en règle (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Les policiers municipaux sont également Agent de Police Judiciaire Adjoint (APJA). L'article 21 du Code de procédure pénale (lien vers) encadre les missions de police judiciaire attribuées aux agents de la police municipale en tant que APJA.

En tant qu'APJA le policier municipal a pour missions :

- De seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;
- De rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance ;
- De constater, en se conformant aux ordres de leurs chefs, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, le tout dans le cadre et dans les formes prévues par les lois organiques ou spéciales qui leurs sont propres ;
- De constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route (idem que Gendarmerie ou Police, sauf sur les autoroutes).
- Lorsqu'ils constatent une infraction par procès-verbal, les agents de police judiciaire adjoints peuvent recueillir les éventuelles observations du contrevenant.
- Avec délégation, ils constatent les infractions au code de l'urbanisme et dressent des procès-verbaux.
- Prise de mains courantes.

Les agents de la police municipale doivent adresser leurs rapports et procès-verbaux simultanément au maire et au procureur de la République par l'intermédiaire des officiers de police judiciaire.

Cependant les policiers municipaux n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne recueillent pas de plaintes (fonction opérée par les Officiers de Police Judiciaire).



Il est parfois difficile de faire la distinction entre police administrative et police judiciaire. Une opération de police administrative peut se transformer en opération de police judiciaire. Par exemple, un policier patrouille sur la voie publique dans le cadre de la police administrative. Un automobiliste commet devant lui une infraction au Code de la route. Lorsque l'agent de police municipale constate l'infraction et verbalise le conducteur du véhicule, il agit dans le cadre de la police judiciaire. De même, la mise en fourrière du véhicule constitue un acte de police judiciaire alors que la gestion du véhicule en fourrière est un acte de police administrative...

PROCÉDURE POUR LA MISE EN FOURRIÈRE D'UN VÉHICULE

Contexte

Dans le cadre de son pouvoir de police administrative, le maire doit veiller à ce que la voie publique ne soit pas encombrée par des véhicules mal garés ou abandonnés. Épaulé le cas échéant par les services de police municipale, il peut donc prescrire la mise en fourrière.

Quelle est la procédure de prescription/réquisition de mise en fourrière ? Quand est-il possible de la mettre en œuvre ? Quelles sont les étapes à respecter pour qu'elle soit régulière ? Cette fiche répond à l'essentiel de ces questions.

1 - Connaître les infractions susceptibles de justifier une mise en fourrière

Peuvent être mis en fourrière tous les véhicules sur la voie publique, préalablement immobilisés, et qui stationnent en contravention des règles du Code de la route, qui ne sont pas en règle administrativement ou techniquement, ou ceux qui à l'évidence ne peuvent plus être déplacés par voie de conduite (véhicules volés, détériorés, incendiés...).

Peuvent également être mis en fourrière, à la demande et sous la responsabilité du propriétaire de lieux publics ou privés où ne s'applique pas le Code de la route, les véhicules privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradation ou de vol.

2 - Prescrire la mise en fourrière

Le maire et ses adjoints, en qualité d'officiers de police judiciaire, peuvent ordonner la mise en fourrière d'un véhicule. Avant toute chose, il faut faire vérifier par les services de police que le véhicule n'est pas déclaré volé, car dans ce cas, la mise en fourrière n'est pas possible immédiatement.

Si tel n'est pas le cas, la mise en fourrière peut être prescrite. Il faut alors identifier et requérir le service de fourrière compétent (celui avec lequel la collectivité a contractualisé s'il n'existe pas de fourrière municipale ou intercommunale). La mise en fourrière doit faire l'objet d'une inscription sur un registre prévu à cet effet. Un numéro de consigne est attribué à la procédure.



3 - Dresser un état du véhicule

L'état sommaire du véhicule doit être dressé (le plus souvent par un agent de police municipale) dès que l'infraction au Code de la route est constatée. Cela pourra faire foi si des dégradations ont lieu entre l'établissement du procès-verbal justifiant l'enlèvement du véhicule et le passage de la fourrière. Cet état doit être validé avec le fourrieriste au moment de l'enlèvement du véhicule. Il est alors signé par l'agent et contresigné par le fourrieriste, qui reçoit un double de cet état.

4 - Faire procéder à l'enlèvement du véhicule

L'enlèvement du véhicule est fait par le fourrieriste, en présence d'un représentant de la commune (officier de police judiciaire ou agent de police). L'état du véhicule est alors validé, et fait l'objet d'une signature.

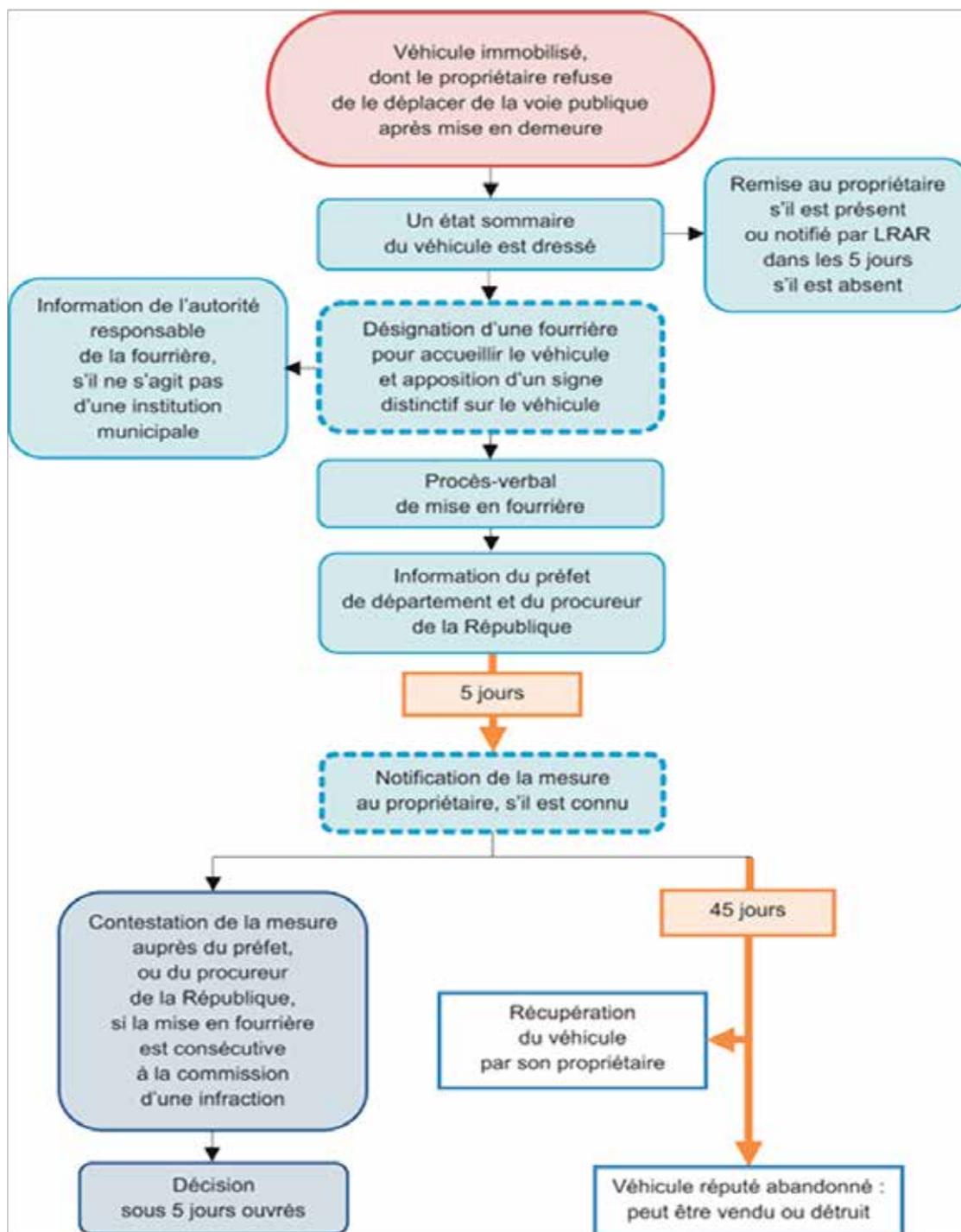
5 - Acter l'enlèvement du véhicule

Lorsque l'enlèvement a eu lieu, un procès-verbal de mise en fourrière est dressé. Vous devrez en transmettre une copie qui sera communiquée sans délai à l'autorité ayant compétence pour prononcer la mainlevée (préfet, procureur de la République le cas échéant).

Une notification de mise en fourrière est également rédigée, qui doit être signée par le maire ou l'officier de police judiciaire qui a pris l'ordre de mise en fourrière dans un délai de cinq jours.

Important

Cette notification devra être envoyée en recommandé avec accusé de réception si le propriétaire du véhicule était absent lors de la mise en fourrière, ou vous devrez la lui remettre en mains propres s'il vient chercher rapidement son véhicule.



A SAVOIR

Attention aux cas impliquant un véhicule signalé volé, muni de fausses plaques d'immatriculation, véhicule dont le propriétaire n'a pu être identifié, véhicule qui est en immobilisation judiciaire (souvent ...) :

Le policier municipal ne peut alors effectuer de mise en fourrière. Celle-ci ne peut être prescrite que par un Officier de Police Judiciaire professionnel (Gendarmerie),

Une mise en fourrière jugée illégale peut entraîner des dommages et intérêts pour le propriétaire du véhicule. De même, la commune peut être condamnée si le policier municipal agit dans un cadre illégal. Du bon sens est aussi demandé...

Exemple : Une étudiante fait ses études sur Montpellier ou Lyon et possède une voiture dont elle se sert que lorsqu'elle rentre chez elle. Si le véhicule est enlevé, imaginons qu'elle revienne 45 jours après son départ, sa voiture mise en fourrière ne pourra être récupérée car détruite ou vendue ! En tant que parents ou à sa place, vous aimeriez ?

A.L.R France

Aspiration Languedoc Roussillon

Travaux de terrassement
Aspiratrice & Excavatrice

Patrick MACIA : Gérant
06 71 48 13 71
contact@alrfrance.fr



LA GRANGE DES PAINS

ARTISAN
BOULANGER-PÂTISSIER

B. Martel

9 rue de la Brèche
34630 Saint-Thibéry
04.67.94.43.51

23 chemin de Raubo Faïsses
34810 Pomérols
04.30.72.51.86



COLARD Christophe

Plombier Chauffagiste

Installation - Rénovation
Dépannage Sanitaire Chauffage
Traitement de l'eau

Tous travaux de Plomberie

Tél : 04 67 90 23 93 - 06 12 50 26 27

37 bis avenue de Marseillan 34810 POMEROLS

Mail : ch-colard@wanadoo.fr

INSTALLATEUR PARTENAIRE
www.talassa.fr



Mag' Coiffure

Coiffeur visagiste - Relooking
Coloriste permanentiste

18 bis, Avenue de Méze - 34810 Pomérols
06 25 79 41 23

**CHRISTIAN RIBEIRO**

Membre de la
Commission de
la communication

8000 arbres par an

Une opération du Conseil Départemental de l'Hérault

Le Conseil Départemental de l'Hérault a lancé en 2020 une opération « 8000 arbres par an » afin d'encourager les communes à intégrer des plantations d'arbres dans chaque projet d'aménagement des espaces publics tels que : les esplanades, les parcours sportifs etc.

Avec ce dispositif, le département assure l'achat et la livraison des arbres et laisse aux communes le choix de l'implantation et la plantation.



Le choix était proposé parmi un panel d'essences adaptées aux territoires et mellifères comme : les arbres de Judée, les cyprès, les arbousiers, les arbres à soie (albizia) et les savonniers. La commune de Pomérols a répondu favorablement à ce projet afin de végétaliser et de valoriser l'environnement communal.

Suite à cette opération « 8000 arbres par an », nous avons reçu 56 arbres de diverses essences soit : 30 cyprès, 6 savonniers, 8 arbres de Judée, 6 arbres à soie (albizia) et 6 arbousiers.

Avec la Commission de l'Environnement et plusieurs élus municipaux ainsi que le partenariat de l'Agglo, nous avons sélectionné les arbres et les endroits les plus adaptés afin de les implanter dans les différents espaces publics de la commune, soit :

Cimetière neuf N° 3 et son parking :

13 cyprès, 2 arbres de Judée et 2 savonniers

Cimetière N° 2 sur le devant gauche et le parking :

5 cyprès, 1 arbre à soie (albizia)

L'aire de jeux/parcours santé (côté déchetterie) :

12 cyprès, 5 arbres à soie (albizia) et 4 savonniers

Route de Marseillan (au niveau des panneaux) :

4 arbres de Judée et 3 arbousiers

Route de Mèze (niveau n°18-20) :

2 arbres de Judée

Promenade Robert GAIRAUD :

3 arbousiers.



Grâce au **Département** qui s'engage pour plus d'oxygène, plus de biodiversité, moins de CO2 et une meilleure santé pour nous tous, les arbres ont été plantés avec le concours de l'**AGGLO** dans ces différents espaces publics.

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

Large diffusion
des annonces



Réseau de
proximité

Recherches
personnalisées



Honoraires
adaptés

Votre conseiller en immobilier sur Pomerols et ses alentours

iad

CA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



Mickaël GENCO

06 22 11 89 14

mickaël.genco@iadfrance.fr

iadfrance.fr



*Pom'*Beauté
Institut de bien-être



Drainage lymphatique
Remodelage
Soin du visage
Massage corps
Épilation
Onglerie



Lundi au Vendredi
9h à 18h non stop

Samedi matin
Fermé le Mercredi

12bis chemin de Raubo Faisses à Pomerols - 04.67.90.75.68
à 200m du Super U

Gourmandises



Pain - Bonbons - Pâtisserie - Viennoiserie

3 avenue de Marseillan
34810 POMEROLS

gourmandispomerols@gmail.com Tél. : 09 52 81 67 26



CAFÉ DES SPORTS

16 avenue de Marseillan 34810 POMEROLS
04 67 32 05 34

Marc RIVIERE
Artisan **PLAQUISTE**
RENOVATION - NEUF
JOINT - PEINTURE

15 av des amants MARSEILLAN

06.64.48.14.19

marc.riviere96@sfr.fr



La GRANGE de la COMBE

Blé - Orge - Foin - Oeufs
Vente de Volailles
Viande de porc - bœuf

06 26 76 41 84
Chemin de la Grenatière
34810 POMEROLS



COCONUT'S
SNACK - PIZZERIA

6 Avenue de Marseillan à POMEROLS

04 99 43 75 40 - 06 43 05 31 98

SUR PLACE OU À EMPORTER
Livraison gratuite

Ouvert du mardi au dimanche midi & soir - Fermé le lundi et le mardi matin

THAU ELEC
Electricité Neuf & Rénovation

Antennes - Automatismes
Alarmes - Interphonie
VMC

GONZALEZ LOÏC
06.03.48.68.50

27 rue Paul Bézard - Falgas
34810 POMEROLS
thauelec@gmail.com



CLAUDE STEKELOROM

Communication et Archives municipales

UN NOUVEAU MOYEN DE COMMUNICATION

Aujourd'hui, les nouvelles générations de mobiliers urbains doivent répondre aux nouvelles exigences de l'information connectée de la ville de demain, plus dynamique, intelligente, informée, innovante et connectée.

C'est pourquoi, depuis mi-décembre, la commune s'est dotée d'un panneau d'information lumineux, double face à LED, situé face à la médiathèque, afin de communiquer en extérieur et bénéficier d'une visibilité accrue perceptible de loin et par tous les temps.

En 2008, Bernard Iché, actuel premier adjoint, avait déjà déposé le projet sur la table. Mais, il aura fallu attendre 2021 pour que l'idée se concrétise, ce qui était par ailleurs, une promesse de campagne du maire actuel, Laurent Durban.

Après diverses consultations et devis, c'est la société Original Tech France, déjà sur les rails il y a 14 ans, qui a été retenue.

L'implantation a été choisie en fonction du sol, de la proximité de la fibre optique de l'AGGLO et dans une zone à vitesse réduite. Il est géré intégralement par le service COM de la mairie qui en assure le graphisme et la programmation.

Contrairement aux journaux monochromes notre affichage diffuse des images et des films le rendant ainsi potentiellement adapté à la présentation de spots commerciaux. Il a été choisi, en partie, dans ce but. Tout comme le bulletin municipal, dont les emplacements publicitaires permettent de le financer à hauteur de 70 %, le panneau d'information va probablement s'ouvrir à la publicité, sans saturation et à prix modique, afin de faciliter la promotion du commerce local et couvrir son investissement de l'ordre de 16 500 €, permettant ainsi de le rentabiliser et d'implanter, d'autres moyens de communication.



Parallèlement à sa fonction de média optique, en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone, vous accédez directement au visuel (hors animation) du panneau qui vous permet de retrouver une information aperçue furtivement lors d'un déplacement, comme les horaires de bus par exemple. Ce moyen de communication vient en complément du système Iliwap qui envoie des notifications d'alerte aux abonnés.

La communication doit être développée, mais sans augmenter les budgets et tout en conservant tous les outils, car c'est une mission transversale essentielle au fonctionnement de la collectivité.

Agenda de l'association patrimoine de l'Hérault, Génus Loci (le genie du lieu)

Nos conférences : Visite virtuelle du musée de la Romanité en janvier et le 18 février la conférence de Noël Houllès, archéologue minier qui poursuit aujourd'hui avec une équipe d'une trentaine de personnes les travaux de recherches qui ont été initiés à la fin des années 1970 par Paul Ambert et le CNRS sur la mine de Cabrières (exploitée de l'âge du bronze à l'Antiquité).

Nos sorties au printemps : la Voie romaine guidée avec pique-nique romain et muslum ; une visite guidée elle aussi de l'oppidum d'Ambrussum à Villetelle, site fantastique de l'Hérault, des fortifications gauloises, un pont romain, un ancien relai routier !.. . Toutes les occasions seront bonnes de découvrir notre patrimoine gaulois et romain !

Enfin une expo surprise sur un autre aspect tout aussi attrayant de notre territoire bientôt à la chapelle, avec un photographe pomérolais. Parallèlement à ces découvertes, notre association est toujours présente pour défendre et participer à la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine local pomérolais.

Toutes nos initiatives et nos sorties sur notre groupe facebook « Génus Loci » régulièrement mis à jour.



La présidente Catherine Ramouillet

Les Séniors Pomérolais attaquent 2022 avec sérénité



Les Séniors Pomérolais attaquent 2022 avec un peu plus de sérénité après la Saint Sylvestre et la galette annulées, seules la petite marche et la randonnée vélos ont pu continuer, la danse en ligne et la remise en forme ont pu reprendre mi-janvier. Nous avons fait le 7 février une journée récréative, le 20 février le repas de la Saint Valentin, le 06 mars une sortie repas cabaret. Nous proposons le 13 mars un loto avec FPCL à Florensac, le 20 mars un repas sur le thème Espagnol, du 24 au 27 mars un séjour en Espagne «génération tubes» le 15 mai une sortie à Carcassonne, le 22 mai repas fête des Mères, les 28 et 29 mai exposition vente à la petite Chapelle, le 21 juin fin des activités (auberge espagnole) le 1 juillet croisière déjeuner sur le canal du midi. RDV en septembre.

Que fait l'Association des Parents d'Élèves ?

A quoi sert l'APE ?

L'A.P.E essaie de financer le maximum de projets éducatifs proposés par le corps enseignant : sorties scolaires, transport, licences USEP, calculatrices CM2...

Comment sont financés les projets ?

Le financement se fait intégralement par les recettes des manifestations organisées tout au long de l'année : brocantes, marché de Noël, soirées, fête de l'école...
Nous acceptons aussi les dons !

Comment aider l'APE ?

Participez à nos actions !

Si vous venez à une des manifestations, les membres actifs resteront motivés, vous allez rencontrer d'autres parents, partager de bons moments, vous nous aiderez à récolter de l'argent pour vos enfants.

Vous pouvez venir un peu, beaucoup, très souvent... à vous de choisir votre rythme mais au final c'est pour vos enfants !!

A qui s'adressent les manifestations organisées tout au long de l'année ?

Les manifestations organisées par l'A.P.E. sont ouvertes à tous. Si vous n'avez pas d'enfants (ou petits enfants) scolarisés à Pomérols, vous pouvez tout de même profiter de nos actions ! Par exemple, au mois d'avril est lancée l'« opération Brioche »! Sur le même principe que pour les chocolats de Noël, vous pouvez nous commander un large choix de brioches, gâteaux et chocolats pour toute la famille et vous réalisez une bonne action
Merci !

L'A.P.E. est un bureau motivé et plein d'idées, mais sans l'aide (et les bras) de tous les parents elle n'y arriverait pas ! Nous souhaitons dire un GRAND MERCI à tous ceux qui viennent pour 1 heure (ou 10 heures !) nous aider à installer, préparer, décorer, nettoyer ou encore ranger tout au long de nos manifestations annuelles.

Les bénéfices sont reversés au profit des enfants

06 09 14 73 95

Commande et paiement par carte bancaire

www.asso.initiatives.fr

CODE accès : RYVIGV

Association théâtre de Pomérols



Cette année encore notre association n'a pas pu mettre en place ses activités habituelles, étant données les contraintes sanitaires qu'impose le Covid.

Seule, l'équipe des adultes travaille dans des conditions difficiles, Covid, cas contact, absences fréquentes, etc. Mais, elle fera son possible pour présenter son spectacle de fin de saison le samedi 21 mai dans la nouvelle salle afin que vous passiez une bonne soirée. Nous comptons beaucoup, comme chaque fois, sur votre soutien.

Les responsables.

La Pétanque Pomérolaise



Du 26 au 28 octobre dernier, des membres de l'association ont été reçus par nos amis pétanqueurs de Meximieux (Ain). Formidable séjour à tous points de vue : la convivialité, les repas, les petits concours entre amis et les paysages aux couleurs d'automne étaient parfaits. En principe, cette année, c'est Meximieux qui viendra à Pomérols ... à suivre. Le printemps arrive bientôt ... les concours reprennent dès le 20 février. De même, nous réitérerons nos journées pétanque avec repas (choucroute, aligot ...) pour les membres de l'association. Puis, rencontrant un vif succès et suite aux nombreuses demandes des pétanqueurs confirmés ou amateurs, nous débiterons nos soirées pétanque des vendredis soir dès le 27 mai prochain et ce durant toute la période estivale. Ambiance conviviale assurée !

Bien sportivement, Bernard GAYRAUD, président de l'association.

Pomerols Espoir



Le 23/10/21, notre journée pétanque, pour Octobre Rose, a été une belle réussite ; tant par le temps magnifique que par l'ambiance conviviale des participants ... et la somme de 600 € récoltée à l'issue de cette journée. D'ailleurs, nous avons remis, en fin d'année, la somme de 3490 € à la Ligue contre le cancer de l'Hérault, correspondant à toutes nos manifestations de l'année 2021. Ainsi, nous réitérerons cette journée pétanque, en collaboration avec LA PETANQUE POMEROLAISE, le samedi 30 avril, au boulodrome municipal. De même, comme chaque année, le 1er mai, nous vous proposerons des pots de muguet. Vous pouvez consulter notre page Facebook « Pomerols-Espoir » afin d'être informé de toutes nos actualités. Francis délégué de la ligue contre le cancer POMEROLS ESPOIR

Club de tennis de table de Pomérols " Pomerols FRTT 34 "

Objectifs atteints !

Lors de la première phase de championnat qui s'est déroulé de septembre à décembre 2021, 2 équipes sur les 3 engagées montent dans la division supérieure en terminant 2ème de leurs poules !

Les équipes évolueront désormais en Régionale 3, Départementale 2 et 4 (photo).

Les efforts consentis lors des entraînements hebdomadaires se matérialisent ainsi, pour tous les joueurs, et tirent le niveau du club vers le haut.

Car même si le Tennis de Table est un sport individuel, il se pratique la plupart du temps en équipe : lors des rencontres, chaque joueur affronte les adversaires en simple et en double et chaque match rapporte des points à l'équipe. La solidarité et l'esprit de compétition s'expriment grandement sans oublier la convivialité et le fairplay en toutes circonstances.



Les chats libres de Pomérols

L'Association des Chats libres de Pomérols vient de faire son bilan lors de l'Assemblée Générale du 10 février 2022. Pour nous, c'est une année marquée par un nombre important de chatons trouvés, sauvés et placés. Il y a eu cette année, 27 chatons récupérés, tous placés, dont 8 stérilisés par nos soins, 20 femelles et 8 mâles stérilisés dont 14 payés directement au vétérinaire par les 2 fondations aidantes et enfin 8 euthanasies. Parmi ces 8 chats malheureusement souffrants et vieillissants certains avaient reçus des soins ou avait été stérilisés antérieurement. Un chat errant est soit abandonné soit son propriétaire est en infraction avec la loi qui l'oblige à l'identifier. Nous stérilisons les chats errants et les identifions pour répondre à la loi. Ils deviennent alors des chats libres. Il est à noter que les chats libres de Pomérols sont dans l'ensemble plutôt ronds, en bonne santé, ils font honneur au village qui respecte la condition animale... Mais il faut rester vigilant d'autant plus que le village s'étend et qu'il faut patrouiller de plus en plus loin...



Nous avons organisé au Super U que nous remercions, 4 collectes d'aliments. La boutique en ligne Zoomalia nous a offert 6 gros sacs de croquettes, et bonne nouvelle, elle renouvelle ce don pour 2022. Malgré ces aides, la nourriture est insuffisante, et des bénévoles financent la nourriture de leurs protégés. Nous avons obtenus des aides de la fondation Bourdon qui consiste à offrir la stérilisation de 5 chattes à condition que l'association de son côté en stérilise 5 autres et nous avons reçu 14 bons de la fondation Brigitte Bardot, ce qui nous a permis de constituer une petite trésorerie pour faire face aux urgences : maladies, épidémies qui affecteraient également les chats des particuliers. La mairie, que nous remercions ici de son implication à cette cause commune, nous subventionne à la hauteur de 500€. Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine collecte de croquettes ! La Présidente Michèle Fiol

Pompes Funèbres CASANOVA



CHAMBRE FUNÉRAIRE L'OPPIDUM

1, chemin de l'Oppidum - 34550 BESSAN Hab n°16-34-448

PERMANENCE DÉCÈS

06 81 39 75 72

24h/24
7J/7



Organisation de funérailles, formalités, démarches

Fourniture de cercueil aux familles - Articles funéraires, fleurs, plaques

Soins de conservations, Crémation - Sorties d'hôpitaux

- Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances,

France, étranger - Contrats d'obsèques

www.pompesfunebrescasanova.com

5, avenue de Florensac 34810 POMEROLS - 04 67 77 72 04 - Hab n°17-34-319

4, avenue Jean Jaurès 34510 FLORENSAC - 04 67 00 72 56 - Hab n°16-34-449

1, chemin de l'Oppidum 34550 BESSAN - 04 67 62 36 94 - Hab n°16-34-448

Place Francis Laurent 34630 ST-THIBERY - 04 67 90 33 25 - Hab n°17-34-383

42, Grand'rue Jean Moulin 34530 MONTAGNAC - 04 67 24 50 54 - Hab n°21-34-486

pf-casanova@wanadoo.fr